



Document de travail de la série  
*Etudes et Documents*  
E 2005.12

**La sélectivité de l'aide au développement :  
pour des critères diversifiés**

par

Jacky Amprou\*, Patrick Guillaumont\*\*  
et Sylviane Guillaumont Jeanneney\*\*

mai 2005  
36 p.

\* Agence Française de Développement (AFD)

\*\* Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI)

**Résumé :**

Un courant dominant de la littérature soutient que la répartition géographique de l'aide au développement devrait favoriser les pays à faible revenu et bien gouvernés. La « sélectivité » des donateurs désigne alors le degré dans lequel ils conforment l'allocation géographique de leur aide à ce modèle canonique. Nous montrons qu'il est justifié de considérer simultanément d'autres critères de sélection des pays receveurs, notamment ceux qui reflètent les obstacles au développement tels que la vulnérabilité aux chocs extérieurs et la faiblesse du capital humain, et que la prise en compte de ces autres critères modifie radicalement le jugement porté sur la sélectivité des différents donateurs.

**Summary :**

A dominant trend of the literature maintains that donors' assistance should be targeted to poor countries with sound institutions and policies. In this context donors' selectivity refers to what extent their aid is allocated according to the principles of this "canonical" model. This paper shows that it is justified for donors to use simultaneously other criteria of selectivity, such as those reflecting impediments to development like vulnerability to external shocks and low level of human capital. Taking into account these other criteria changes dramatically the judgement on donors' selectivity.

## 1. Introduction

Alors que la communauté internationale prenait l'engagement d'accroître sensiblement le volume de l'aide au développement, il était normal que la question de l'allocation géographique de l'aide revint sur le devant de la scène. Tous les pays n'ont pas en effet la même capacité à utiliser efficacement l'aide pour promouvoir leur développement. Ainsi est né le concept de « sélectivité de l'aide », qui exprime la qualité de l'allocation géographique de l'aide, l'aide la plus sélective étant celle qui en maximise l'efficacité au regard de ses objectifs.

Puisque la sélectivité de l'aide est définie comme la qualité de son allocation géographique, le jugement sur la sélectivité implique de comparer l'allocation effective de l'aide à ce que serait une allocation optimale. La réflexion sur la sélectivité a connu deux phases. Dans une première phase dont les origines sont anciennes, les travaux ont cherché à identifier parmi les facteurs explicatifs de l'allocation ceux qui représentaient les besoins des pays receveurs, plutôt que l'intérêt des pays donateurs : on considère alors que la « bonne allocation » de l'aide est celle qui répond aux besoins des pays receveurs (par ex. Alesina et Dollar 2000, Berthélémy et Tichit.2004, Berthélémy 2004. Dans une seconde phase beaucoup plus récente, certains travaux (Dollar et Levin 2004 et Roodman 2004) ont cherché à établir des indicateurs de sélectivité en examinant dans quelle mesure l'aide est allouée à des pays où elle a le plus de chance d'être efficace ; ces travaux se sont essentiellement référés à l'analyse de Burnside et Dollar (2000) sur l'efficacité de l'aide. C'est à cette seconde phase que nous nous intéressons ici parce que la Banque Mondiale et le FMI dans leur *Global Monitoring Report 2004* ont repris l'étude de Dollar et Levin, qui a acquis ainsi une portée politique et risque d'influencer le comportement des donateurs. Or l'analyse sous-jacente soulève d'importants problèmes méthodologiques, qui influencent fortement le jugement porté sur la sélectivité des différentes aides et tout particulièrement de l'aide française.

Après avoir rappelé les principes qui, à notre avis, doivent être à la base de toute mesure de la sélectivité des aides au développement et ainsi mis en lumière les limites rencontrées par les analyses de la sélectivité, nous montrerons comment le classement des bailleurs en fonction de la sélectivité de leur aide peut être complètement inversé selon les critères utilisés pour mesurer la sélectivité. Nous en tirons quelques implications pour l'aide française.

## 2. Les principes relatifs à la mesure de la sélectivité des aides au développement.

*La sélectivité est appliquée à l'aide globale ou à l'aide de chaque donneur*

Les analyses de la sélectivité peuvent en premier lieu être conçues pour examiner la mesure dans laquelle l'allocation de l'aide totale (toutes sources confondues) se rapproche d'une allocation supposée optimale. Elles peuvent aussi s'interroger sur le degré de conformité de chaque source d'aide aux critères d'allocation optimale, ce qui conduit à classer les donateurs en fonction de la sélectivité de leur aide.

La sélectivité de l'aide globale, telle que Collier et Dollar 2001, 2002 l'ont analysée, se réfère à un objectif de minimisation de la pauvreté (diminution du nombre de pauvres) à l'horizon 2015. La contribution de l'aide à cet objectif est attendue de son effet sur la croissance, celle-ci agissant sur le nombre de pauvres en fonction d'une élasticité du pourcentage de pauvres par rapport au revenu moyen, supposée constante dans l'espace. En s'appuyant sur les travaux antérieurs de Burnside et Dollar 1997, 2000, Collier et Dollar supposent que l'effet positif de l'aide sur la croissance dépend de la qualité de la politique économique (mesurée par l'indicateur de la Banque Mondiale *Country Policy and Institutional Assessment (CPIA)*). Ensuite ils établissent un programme linéaire qui, à partir du niveau actuel de l'aide totale, permet de calculer une allocation de cette aide entre les différents pays : cette allocation  $i$ , compte tenu de l'incidence initiale de la pauvreté dans chacun d'entre eux et de la qualité de leur politique économique supposée constante et en raison de l'impact marginal décroissant de l'aide sur la croissance, égalise les contributions marginales de l'aide à la réduction du nombre de pauvres par pays. En d'autres termes, l'objectif de l'allocation géographique de l'aide est alors de maximiser la somme des accroissements de produits de tous les pays en développement pondérés par le pourcentage des pauvres (ceux dont le revenu est inférieur à un dollar par jour) dans la population de chaque pays. Comme cette première simulation conduit à allouer la plus grande partie de l'aide à l'Inde, ils contraignent l'aide allouée à ce pays à demeurer à son niveau actuel. Modifier l'allocation actuelle de l'aide globale selon le schéma qu'ils retiennent permettrait de doubler le nombre de personnes sortant de la pauvreté d'ici à 2015. Cette étude était une invitation faite aux donateurs d'aide de modifier

collectivement l'allocation géographique de l'aide afin d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire.<sup>1</sup>

L'analyse comparée de la sélectivité des différents donateurs a été initiée par McGillivray 1989, 1992 qui retenait comme critère de sélectivité le niveau relatif du produit par tête des pays receveurs. Une étape supplémentaire a été franchie par Dollar et Levin 2004 et par Roodman 2004 qui ont élargi les critères de sélectivité. Dollar et Levin partent d'un modèle d'allocation de l'aide par donneur (estimé sur des données annuelles de 1999 à 2002, puis sur des moyennes quinquennales) qui ne comprend comme variables explicatives que celles correspondant selon eux aux « bons critères », c'est-à-dire le niveau du PIB par tête (pour lequel on attend un coefficient négatif) et la politique économique, mesurée par le CPIA (pour laquelle on attend un coefficient positif), ainsi que, comme variable de contrôle, le chiffre de la population: l'élasticité de l'aide par rapport au revenu par tête est supposée représenter la sensibilité de chaque donneur au niveau de pauvreté, l'élasticité par rapport au CPIA sa réponse à la qualité de la politique économique du pays aidé. La moyenne simple des valeurs absolues de ces deux élasticités est prise comme indicateur de la sélectivité de l'aide de chaque donneur.

L'indicateur proposé par Roodman (plus directement inspiré des travaux de McGillivray) se distingue de celui de Dollar et Levin en ce qu'il ne repose pas sur des fonctions d'allocation géographique de l'aide économétriquement estimées. De manière plus simple, l'indicateur de performance correspond au volume de l'aide ajusté pour tenir compte de la « qualité » de l'aide et en particulier de la sélectivité de l'aide (en fait le volume de l'aide est diminué en fonction de la mauvaise sélectivité de l'aide). La sélectivité de l'aide est elle-même mesurée à partir du Produit par tête et de l'indicateur de gouvernance des pays recevant l'aide établi par Kaufmann et Kraay<sup>2</sup>. L'ajustement de l'aide au titre de la sélectivité ne s'applique pas à l'aide d'urgence (ainsi favorisée). Il est calculé différemment pour l'aide projet et l'aide programme, parce que David Roodman considère, à l'instigation de Radelet 2004, que l'aide

---

<sup>1</sup> Deux autres études, qui se sont penchées sur la sélectivité de l'aide globale, celle de Llavador et Romer 2001 et celle de Cogneau et Naudet 2004, ont tenté d'appliquer un principe de justice sociale, en attribuant l'aide aux pays dont les obstacles structurels à la croissance réduisent le plus l'utilité tirée d'un effort ou d'une qualité identique de la politique économique. Ces deux études retiennent l'idée fondamentale de Collier et Dollar, selon laquelle l'efficacité de l'aide dépend de la politique économique.

<sup>2</sup> L'indicateur de Kaufmann et Kraay est un indicateur composite qui comporte six dimensions, démocratie, instabilité politique, règle de droit, régulation bureaucratique, efficacité gouvernementale, corruption, mesurées à partir d'une centaine de variables provenant de 24 sources différentes.

projet est plus efficace que l'aide programme dans les pays de faible gouvernance. Les pondérations (établies de manière linéaire), celles qui découlent du niveau des produits par tête et celles qui résultent du niveau de gouvernance, sont multiplicatives, de telle sorte que l'aide accordée à un pays riche et bien gouverné est ramenée à zéro comme l'aide programme accordée au pays pauvre le moins bien gouverné. A partir de l'ajustement du volume effectif de l'aide en fonction de sa qualité, deux indicateurs sont fournis pour chaque pays donneur en 2002: le montant de son aide ajustée en proportion de son PIB, et le taux de qualité ou de sélectivité de son aide, c'est-à-dire le rapport de l'aide ajustée à l'aide avant ajustement.

L'analyse des principes sur lesquels reposent ces mesures de la sélectivité permet d'en souligner les principales limites.

*La sélectivité n'est qu'un aspect de la qualité de l'aide*

En évaluant la sélectivité de l'aide au développement des différents bailleurs, on ne prétend pas mesurer toute la qualité de leur aide, mais seulement un aspect, la qualité de l'allocation géographique dans la mesure où l'on considère que celle-ci affecte l'efficacité de l'aide. Il est évident que les modalités de l'aide sont aussi un facteur d'efficacité de celle-ci. Ainsi Roodman (2004) voulant fournir un indicateur de la qualité des aides ajuste le volume des aides non seulement en fonction de leur allocation géographique (leur sélectivité proprement dite), mais aussi en fonction du degré de liaison de l'aide et de sa fragmentation en de multiples objets.

Plus important sans doute est de remarquer que l'allocation géographique optimale de l'aide n'est sans doute pas indépendante de la manière dont elles est allouée, notamment de sa nature (aide-projet, aide programme, aide d'urgence), de la conditionnalité qui l'accompagne, ou des conditions financières (dons ou prêts concessionnels). Une façon de souligner que l'efficacité de l'aide ne dépend pas seulement du comportement des pays receveurs mais aussi du comportement des donateurs. Si Roodman tient compte de la nature de l'aide pour apprécier la sélectivité (de manière d'ailleurs discutable), Dollar et Levin en revanche traitent de la question de la sélectivité indépendamment des modalités de l'aide, ce qui constitue une première limite de leur mesure de la sélectivité.

*La sélectivité est relative aux buts de l'aide*

La sélectivité est une notion fondamentalement relative puisqu'elle définit l'allocation optimale par rapport à l'efficacité de l'aide et que celle-ci est nécessairement contingente aux objectifs assignés à l'aide, lesquels peuvent logiquement différer d'un donneur à l'autre. Traditionnellement il s'agit de la croissance économique ou du développement, mais depuis l'adoption des « Objectifs du Millénaire » les objectifs de l'aide de la communauté internationale sont devenus multidimensionnels, même s'ils ont pour cible commune la réduction de la pauvreté. Au-delà même des *Objectifs du Millénaire*, l'aide peut viser d'autres objectifs en fonction desquels son efficacité doit être appréciée. Ce peut être la promotion de la démocratie ou le respect des droits de l'homme, dont le lien avec la croissance et la réduction de la pauvreté n'est pas clairement établi. L'aide peut aussi servir à financer des biens publics globaux, qui comportent par nature des externalités positives en dehors des pays receveurs (ex. lutte contre la pollution ou les maladies transmissibles) ou s'adresser en priorité à des pays qui sortent de longs conflits internes ou externes et reconstruisent leurs économies ; Collier et Hoeffler 2004 ont en effet montré que l'aide promeut dans ces pays post-conflit la croissance plus qu'ailleurs. Enfin certains pays, notamment la France, assignent à leur politique d'aide des objectifs spécifiques, comme le soutien à d'anciens pays colonisés ou partageant la même langue. Ces objectifs sont légitimes en eux-mêmes parce qu'ils expriment une solidarité particulière, ils peuvent aussi se justifier en référence au critère d'efficacité de l'aide dans la promotion du développement. Les liens tissés dans un passé colonial ou entretenus par le partage d'une même langue facilitent en effet la compréhension entre les partenaires lorsque l'aide implique un dialogue sur les actions mises en œuvre et un transfert de connaissances, ce qui est le cas à des degrés variés de la plupart des aides.

Les analyses de la sélectivité de l'aide peinent à prendre en compte la diversité des objectifs de l'aide selon les donneurs. Ainsi se focalisent-elles sur la réduction de la pauvreté attendue uniquement à travers l'effet de l'aide sur la croissance économique, ce qui constitue une deuxième limite de ce type d'analyse.

*La sélectivité dépend de certaines caractéristiques des pays aidés qui conditionnent l'efficacité de l'aide.*

Les analyses actuelles de la sélectivité, aussi bien celle de Collier et Dollar 2001,2002 que celle de Dollar et Levin 2004 ou celle de Roodman 2004, se fondent uniquement sur l'étude de Burnside et Dollar 1997, 2000 relative à la relation entre aide et croissance, qui a servi de base au rapport de la Banque Mondiale *Assessing Aid* 1998, comme si cette étude n'avait pas été l'objet d'un vaste mouvement de critique de la part de la communauté académique<sup>3</sup>. Laissons de côté les critiques sur la robustesse des résultats économétriques ou la critique relative au choix de la seule croissance économique comme objectif de l'aide précédemment évoquée, pour aller aux critiques essentielles sur la pertinence du modèle ou les hypothèses qui le fondent.

L'hypothèse, présentée comme évidente mais peu élaborée, selon laquelle l'efficacité de l'aide dépend de la politique économique et des institutions, a moins été discutée dans son principe qu'en raison de la définition donnée de la bonne politique. Dans la deuxième version de leur travail (2004) Burnside et Dollar retiennent l'indicateur élaboré par la Banque mondiale pour déterminer le volume de ses engagements par pays receveurs, le CPIA, composé lui-même de vingt indicateurs de politique économique, d'institutions et de gouvernance et qui a été repris par l'étude précitée de Dollar et Levin 2004 sur la sélectivité. L'indicateur CPIA a le mérite de refléter une conception large de la politique économique, mais présente le défaut de reposer sur une appréciation par les seuls agents de la Banque Mondiale des politiques et institutions des pays. Il a aussi l'inconvénient de ne pas être rendu public de sorte qu'il ne peut pas être utilisé dans les travaux scientifiques autres que ceux de la Banque Mondiale (ni d'ailleurs lors des décisions d'allocation de l'aide par les autres bailleurs), ce qui n'a pas manqué de polluer le débat sur l'efficacité de l'aide. Enfin son usage suppose que dans tous les pays, quelles que soient leurs spécificités et leurs préférences, c'est le même type de politique économique (définie comme bonne) qui renforce la croissance et accroît l'efficacité de l'aide (Kanbur 2004, McGillivray 2004, Michailof 2004).

---

<sup>3</sup> Pour une revue de l'ensemble des critiques et leurs conséquences pour la sélectivité de l'aide cf. Amprou et Chauvet (2004)



Plus important cependant est de reconnaître que l'efficacité de l'aide en termes de croissance ne dépend pas seulement, ni peut-être même principalement, de la politique économique présente. D'autres facteurs interviennent, qui peuvent eux-mêmes faire l'objet de tests économétriques. C'est ainsi que l'on a pu faire apparaître l'importance des facteurs de vulnérabilité économique (Guillaumont et Chauvet 2001), c'est-à-dire des chocs auxquels sont particulièrement exposés certains pays en développement, soit à travers leur commerce extérieur, notamment en raison de la variation des prix internationaux des produits primaires, soit du fait d'incidents climatiques ou de désastres naturels. Ces facteurs, qui certes en eux-mêmes diminuent la croissance, augmentent l'efficacité de l'aide. En effet dans les pays soumis à des chocs l'aide peut éviter l'arrêt des approvisionnements et de la croissance, ainsi que les processus cumulatifs de déclin qui souvent s'en suivent. Plus l'aide est élevée, plus elle atténue relativement l'impact macroéconomique des chocs. En d'autres termes, l'aide est marginalement plus efficace dans des pays économiquement plus vulnérables ou encore l'aide diminue l'impact négatif de la vulnérabilité.

L'analyse de la façon dont l'efficacité de l'aide est influencée par la vulnérabilité des pays receveurs, ainsi que par d'autres facteurs différents de la politique économique, s'est développée dans plusieurs directions. C'est ainsi que l'on a tenté de mettre en évidence l'effet spécifique de l'aide fournie lors de chocs négatifs des termes de l'échange (Collier et Dehn 2001) ou dans des situations post-conflit (Collier et Hoeffler 2004). Prolongeant leur analyse antérieure, Chauvet et Guillaumont 2004 ont tenté de mettre en évidence l'influence simultanée sur l'efficacité de l'aide de plusieurs types de facteurs : la vulnérabilité économique (mesurée cette fois simplement à travers l'instabilité des exportations et la tendance des termes de l'échange), qui accroît l'efficacité de l'aide, l'instabilité politique des pays aidés qui, à l'inverse de celle des pays voisins, la diminue, la qualité des infrastructures et l'éducation qui l'accroissent. Toutefois s'agissant du niveau du capital humain d'autres auteurs ont récemment soutenu que l'efficacité de l'aide est marginalement plus forte dans les pays où ce niveau est faible (Gomanee, Girma et Morrissey 2004).

S'agissant de la politique économique, la critique n'a pas seulement porté sur la robustesse des résultats économétriques ou sur l'indicateur retenu, elle a aussi porté sur l'hypothèse même que les bailleurs de fonds ne pouvaient en rien influencer la politique économique des pays receveurs. Des études de cas publiées dans l'ouvrage *Aid and Reform in Africa* (Devarajan, Dollar et Holmgren, 2001), réalisé à l'initiative de la Banque mondiale, ont fait

apparaître que dans bien des cas l'aide avait influencé la politique économique des pays aidés. Si tel est le cas l'aide a un rôle à jouer dans les pays qui ont besoin particulièrement d'améliorer leur politique économique. C'est ainsi que dans l'étude précitée de Chauvet et Guillaumont, l'efficacité de l'aide apparaît à la fois d'autant plus efficace que la politique présente est bonne et que la politique antérieure était mauvaise et donc perfectible.

Le fait que les analyses de la sélectivité retiennent comme facteur d'efficacité de l'aide uniquement la bonne politique économique ou la bonne gouvernance, est donc la troisième limite de ces études.<sup>4</sup>

*La sélectivité ne saurait concerner que l'aide discrétionnaire*

Une question délicate est de déterminer à partir de quel concept d'aide il est judicieux d'évaluer la sélectivité. Les auteurs qui ont évalué la sélectivité ont préféré utiliser les versements d'aide publique au développement plutôt que les engagements, alors qu'*a priori* ces derniers représentent mieux que les versements la volonté des donateurs (Dudley et Montmarquette 1976) et reflètent mieux la politique du moment. Le motif invoqué est que si les engagements sont durablement supérieurs aux versements cela manifeste de la part des donateurs « une tendance à promettre plus qu'ils ne peuvent de manière réaliste déboursier ou l'incapacité à apprendre de l'histoire que certains receveurs ne peuvent absorber l'aide aussi vite que le souhaitent les donateurs » (Roodman 2004 p.5).

Un autre point de discussion est de savoir s'il faut considérer l'aide brute ou nette. Alors que Dollar et Levin se réfèrent aux versements bruts, Roodman retient les transferts nets, c'est-à-dire qu'il déduit de l'aide brute l'ensemble du service de la dette (remboursements et intérêts) au motif que les transferts nets sont une meilleure mesure du coût pour les donateurs et des bénéfices pour les receveurs; ceci est lié au fait que Roodman désire établir un indicateur de performance des donateurs qui tienne compte à la fois du volume et de la qualité de l'aide. La question de l'usage d'agrégats d'aide bruts ou nets est liée à celle du traitement des annulations de dette. Doit-on soustraire de l'aide au développement la part qui résulte des

---

<sup>4</sup> Ce point est particulièrement souligné par Mark McGillivray dans « Aid Effectiveness and Selectivity : Integrating Multiple Objectives into Aid Allocation » 2003 b. Les critères qu'il propose pour définir la sélectivité sont un peu différents des nôtres : il s'agit principalement de la stabilité politique, de la démocratie, de la reconstruction post conflit et de la vulnérabilité économique.

annulations de dettes, puisque celles-ci découlent des prêts antérieurement accordés et résultent le plus souvent de décisions prises dans un cadre international. Compte tenu de l'importance des annulations de dette dans l'aide au développement<sup>5</sup> et de l'engagement pris par les bailleurs dans le cadre de l'Initiative en faveur de pays pauvres très endettés (PPTE) que les annulations de dette aient un caractère additionnel par rapport aux flux d'aide, la prise en compte des annulations de dette comporte un risque de biais important dans le jugement porté sur l'allocation géographique de l'aide de chaque donneur. Or ce biais est moins important si on considère l'aide brute plutôt que l'aide nette, comme le font Dollar et Levin, puisque contrairement à l'aide nette l'aide brute n'est affectée que par l'annulation des dettes commerciales<sup>6</sup>.

Une dernière question est de savoir s'il ne faut considérer que l'aide au développement proprement dite ou considérer simultanément l'aide d'urgence (comme le fait Roodman, contrairement à Dollar et Levin) au motif que cette dernière devrait être le moins possible dissociée des objectifs de développement. Cependant les raisons d'octroyer une aide d'urgence sont différents de ceux d'une aide au développement proprement dite et surtout l'allocation géographique est dépendante d'évènements particuliers, voire aléatoires, tels que les désastres naturels ou les guerres. .

*En résumé*, les analyses courantes de la sélectivité de l'aide rencontrent trois limites principales : la concentration sur un seul objectif de l'aide, l'hypothèse que l'efficacité de l'aide au regard de la croissance dépend exclusivement ou majoritairement de la politique

---

<sup>5</sup> Par exemple en 2002 les annulations de dette ont représenté 20% du total des versements nets d'aide publique au développement de la France et 35 % de son aide bilatérale (Mémorandum de la France sur ses politiques et programmes en matière de coopération pour le développement, CAD, mai 2004).

<sup>6</sup> En effet selon la pratique du CAD une annulation de dette concessionnelle, dont le prêt correspondant a été inclus dans l'aide au développement au moment de son octroi, n'est pas comptabilisée dans l'APD brute, sauf pour la valeur actualisée de la réduction des paiements d'intérêts que cette annulation entraîne; en réduisant les remboursements futurs elle accroît l'aide nette ultérieure. En revanche, une annulation de dette commerciale est ajoutée par le CAD à l'aide brute, comme une annulation de dette qui prend la forme de reversement automatique au PVD de ses remboursement (par exemple pour la France les CDD).

<sup>7</sup> Par exemple en 2002 les annulations de dette ont représenté 20% du total des versements nets d'aide publique au développement de la France et 35 % de son aide bilatérale (Mémorandum de la France sur ses politiques et programmes en matière de coopération pour le développement, CAD, mai 2004).

<sup>8</sup> En effet selon la pratique du CAD une annulation de dette concessionnelle, dont le prêt correspondant a été inclus dans l'aide au développement au moment de son octroi, n'est pas comptabilisée dans l'APD brute, sauf pour la valeur actualisée de la réduction des paiements d'intérêts que cette annulation entraîne; en réduisant les remboursements futurs elle accroît l'aide nette ultérieure. En revanche, une annulation de dette commerciale est ajoutée par le CAD à l'aide brute, comme une annulation de dette qui prend la forme de reversement automatique au PVD de ses remboursement (par exemple pour la France les CDD).

économique ou des institutions, le concept d'aide retenu qui reflète mal les choix discrétionnaires des donateurs.

Dans ce qui suit, nous allons tenter de repousser les limites des études actuelles de la sélectivité. Nous montrerons que le jugement que l'on est amené à porter sur la sélectivité de l'aide des différents bailleurs bilatéraux, tel qu'il a été orchestré par le *Global Monitoring Report (2004)*, est très largement modifié si l'on réexamine les facteurs susceptibles de conditionner l'efficacité de l'aide et si l'on considère légitime que les bailleurs poursuivent d'autres objectifs que la réduction maximale de la pauvreté. D'autre part, afin de mieux cerner l'aide « discrétionnaire », nous utiliserons, comme Dollar et Levin, les versements bruts d'aide au développement de préférence aux transferts nets, considérant que les versements bruts représentent mieux les nouveaux flux d'aide auxquels peuvent s'appliquer les choix d'allocation géographique ; contrairement à ces auteurs, nous déduisons les versements comptabilisés au titre des annulations de dette. En revanche comme eux nous déduisons de l'APD au sens du CAD<sup>9</sup> les aides d'urgences.

Trois catégories de mesures sont successivement présentées. La première qui fait directement écho au *Global Monitoring Report (2004)* utilise un seul critère, la seconde reprend la méthode de Dollar et Levin par les élasticités des déterminants « vertueux » de l'allocation géographique de l'aide, tandis que le troisième type de mesure s'inspire de l'analyse de Roodman en calculant un profil moyen par donneur des receveurs d'aide. Cette troisième mesure permet d'introduire certains critères spécifiques de l'aide de la France et d'autres pays.

### **3. La sélectivité au regard d'un seul critère : l'analyse dichotomique.**

Nous commençons très simplement par reprendre le graphique par lequel le *Global Monitoring Report 2004* dans le chapitre « Providing more and better aid » synthétise son analyse du niveau et de la qualité de l'aide des différents Etats et institutions internationales, puis nous le comparons à un graphique alternatif fondé sur la distinction entre pays les moins avancés PMA et les pays non PMA (Guillaumont 2004).

*La sélectivité fondée sur le CPIA*

Comme sur le tympan des églises représentant le jugement dernier, les pays receveurs de l'aide sont partagés par le *Global Monitoring Report 2004* en deux groupes d'égale dimension en fonction du seul CPIA, ceux qui mettent en œuvre de bonnes politiques et ceux qui mettent en œuvre de mauvaises politiques (ou institutions). Le graphique localise chaque donneur en fonction du volume d'aide (par habitant du pays donneur) accordée à l'une et l'autre catégorie de pays représentée chacune sur l'un des axes (cf. Graphique 1). Les donateurs situés en dessous de la bissectrice sont désignés comme ayant une faible sélectivité de leur aide et inversement. C'est l'angle par rapport à l'horizontale qui indique le degré de sélectivité et non la distance à la diagonale, comme pourrait le suggérer une lecture trop rapide du graphique. En effet plus les donateurs s'éloignent de l'origine en raison d'un volume important d'aide, plus ils s'écartent visuellement de la diagonale (ce qui est le cas de la France, apparaissant ainsi dans une situation particulière et peu enviable...).

La position des différents donateurs au-dessus ou au dessous de la diagonale dépend évidemment du curseur choisi pour classer les pays receveurs entre « bons » et « mauvais ». Ici il s'agit de la médiane du CPIA, alors même que de nombreux pays sont sans doute groupés autour de cette médiane<sup>10</sup>. Bien que le *Global Monitoring Report* reconnaisse qu'il est normal de tenir compte des chocs et des situations post-conflit dans l'allocation de l'aide, seule la considération de la qualité de la politique économique mesurée par le CPIA est visualisée dans le graphique. Loin de souligner les limites et la relativité de la méthode de Dollar et Levin, les auteurs du rapport présentent sans réserves et en les simplifiant les conclusions de l'analyse qui leur sert de point de départ.

*La sélectivité fondée sur l'appartenance des pays aidés à la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA)*

Afin d'illustrer la vision particulière de la sélectivité de l'aide que donne ce graphique, nous avons substitué à la classification des pays receveurs sur la base de la médiane du CPIA une classification fondée sur l'appartenance ou non à la catégorie des Pays les Moins Avancés

---

<sup>9</sup> Les statistiques d'APD du CAD comprennent l'aide d'urgence.

<sup>10</sup> Comme le faisait remarquer déjà Berg (2003 p.22) à propos de l'étude de Collier et Dollar précitée

(PMA), définie officiellement par les Nations Unies (cf. Graphique 2). Le choix de ce critère se justifie aisément. Les pays développés se sont engagés à consacrer 0,15% de leur PNB à l'aide fournie spécifiquement à cette catégorie de pays ; d'autre part l'appartenance des pays en développement à cette catégorie est décidée à partir de trois critères qui chacun constitue une raison de les favoriser dans l'allocation de l'aide (Nations Unies 2000). Il s'agit du bas niveau du revenu par tête, du bas niveau de capital humain et de la vulnérabilité économique ; le niveau de capital humain (human assets index HAI) est mesuré par deux indicateurs relatifs à la santé (le taux de survie infanto-juvénile et l'apport calorique par habitant en pourcentage des besoins) et deux indicateurs relatifs à l'éducation (le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation secondaire) ; la vulnérabilité économique (economic vulnerability index EVI) était mesurée jusqu'en 2003 par une série d'indicateurs, à savoir trois indicateurs représentant le degré d'exposition aux chocs (la petite dimension de la population, (exprimée en logarithmes), le complément à l'unité de la part de la valeur ajoutée manufacturière et de services modernes, la concentration des exportations de biens), et trois indicateurs représentant l'ampleur des chocs (l'instabilité des exportations de biens et services, l'instabilité de la production agricole, le pourcentage de la population déplacée à la suite de désastres naturels). Nous verrons plus loin que l'indicateur EVI a été modifié en 2005, mais cela est naturellement sans influence sur la classification actuelle des PMA.

Il existe deux raisons d'allouer l'aide en fonction de la vulnérabilité économique des pays, le fait évoqué précédemment qu'elle renforce l'efficacité de l'aide, et le fait qu'elle est un handicap de croissance à compenser. La première raison est un principe d'efficacité et la seconde d'équité. En revanche, le faible niveau de capital humain est un handicap à la croissance, mais sans doute pas un facteur d'efficacité de l'aide (sauf en ce qui concerne l'assistance technique), au moins dans l'immédiat. A long terme les actions en faveur du capital humain contribuent très vraisemblablement à accroître la capacité d'absorption de l'aide par les pays en développement. Le critère du capital humain est en parfaite harmonie avec les *Objectifs du Millénaire*.

#### *Comparaison des deux critères*

Si la position des pays les plus vertueux, Danemark, Luxembourg, Pays Bas, Norvège, Suède est peu modifiée, il n'en est pas de même pour tous les pays proches de la diagonale: ainsi le Japon passe au-dessous de la diagonale alors que les Etats-Unis et surtout la France passent

au-dessus de la diagonale. C'est manifestement pour ce dernier donneur que le changement de position est le plus manifeste, ce qui traduit bien le fait que la France dans l'allocation géographique de son aide donne plus de poids aux handicaps de croissance des pays en développement qu'à la politique économique menée ou à la gouvernance, au-moins telles qu'elles s'expriment dans le CPIA.

#### **4. La sélectivité mesurée à partir des élasticités d'un modèle d'allocation géographique de l'aide**

Ici nous reprenons la méthode utilisée par Dollar et Levin et nous analysons les conséquences sur la mesure de la sélectivité des donateurs bilatéraux<sup>11</sup> de l'utilisation de critères différents ou de la combinaison de plusieurs critères. Il est malheureusement impossible de reproduire les résultats de Dollar et Levin puisque le CPIA demeure confidentiel bien qu'il soit utilisé dans un rapport officiel de la Banque et du Fonds pour juger le comportement des autres bailleurs ! Aussi avons-nous substitué au CPIA l'indice de gouvernance de Kaufman et Kraay utilisé par Roodman..

##### *L'estimation de quatre fonctions alternatives d'allocation géographique de l'aide des bailleurs bilatéraux*

Pour chaque donneur, nous avons estimé l'aide par habitant allouée en 2003<sup>12</sup> aux différents pays en développement en fonction du produit par tête et alternativement de trois autres variables, à savoir l'indicateur de gouvernance de Kaufman et Kraay, l'indice révisé de vulnérabilité (EVI) et l'indice de capital humain (HAI), les deux derniers indices calculés par le Comité des politiques de Développement des Nations Unies (Committee for Policy Development CDP) pour l'identification des PMA<sup>13</sup>. Toutes les variables sont exprimées en

---

<sup>11</sup> Nous n'avons pas ici analysé la sélectivité relative des bailleurs multilatéraux, comme l'ont fait Dollar et Levin. Ce sera l'objet d'un travail ultérieur. Notons toutefois que certaines contraintes institutionnelles spécifiques aux institutions internationales peuvent influencer l'allocation géographique de leur aide.

<sup>12</sup> Dernière année pour laquelle les données statistiques étaient disponibles

<sup>13</sup> Nous utilisons ici l'indice EVI tel qu'il a été révisé par le CDP en mars 2005 et calculé à partir des données utilisées lors de la dernière révision de la liste des PMA en 2003. Cet indice révisé diffère de l'indice antérieur en ce qu'il remplace le complément à l'unité de la part de la valeur ajoutée des activités manufacturières et de services modernes par la part de l'agriculture, des forêts et de la pêche, qu'il introduit un indicateur d'éloignement des marchés et qu'il modifie la pondération affectée aux divers indicateurs. La signification générale de cet indicateur n'est pas modifiée.



logarithmes de manière à obtenir des élasticités<sup>14</sup>. L'utilisation de l'indicateur de gouvernance permet d'établir un indice de sélectivité « à la Dollar-Levin », que nous appelons « axé sur la gouvernance », l'utilisation du second indicateur s'appuie sur les travaux de Guillaumont-Chauvet et fournit un indice « axé sur la vulnérabilité », l'utilisation du troisième indicateur fait plus directement référence aux « Objectifs du Millénaire ». Chaque indice de sélectivité est la moyenne simple des élasticités (exprimées en fonction du signe attendu<sup>15</sup>) relatives au produit par tête et au second indicateur retenu, comme l'ont fait Dollar et Levin pour les deux élasticités qu'ils ont estimées, celle du produit par tête et celle du CPIA. Ensuite il est possible d'estimer simultanément les quatre élasticités afin d'obtenir un indicateur composite de sélectivité<sup>16</sup>.

### *Un classement radicalement changé de la sélectivité des donateurs*

Il apparaît clairement que le classement des donateurs est complètement bouleversé lorsque l'on passe d'un indicateur à l'autre, principalement si l'on compare l'indicateur canonique axé sur la gouvernance avec les deux autres indicateurs qui font une place aux handicaps de croissance des pays receveurs, sous la forme d'exposition aux chocs externes ou de faible capital humain (cf. Tableaux 1 à 4). Ainsi le Portugal, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la France et la Belgique qui apparaissent comme les donateurs les moins sélectifs au sens canonique remontent dans la première moitié du classement avec les deux indicateurs alternatifs (à l'exception toutefois de l'Espagne). Le renversement de classement est particulièrement

<sup>14</sup> Notre variable expliquée est l'aide par habitant (du pays aidé) au lieu de l'aide globale ; en effet nous ne souhaitons pas introduire dans les variables explicatives la population parce que celle-ci est une des composantes de l'indicateur EVI, une faible dimension démographique étant considérée comme un facteur de plus grande vulnérabilité aux chocs externes. Cette modélisation revient à imposer une élasticité unitaire de l'aide par rapport à la population.

<sup>15</sup> Comme on attend, pour une bonne sélectivité, un coefficient négatif devant le produit par tête et devant l'indice de capital humain (HAI) alors qu'on attend un coefficient positif devant l'indicateur de gouvernance et de vulnérabilité (EVI), pour le calcul des moyennes des élasticités on inverse le signe des deux premières élasticités.

<sup>16</sup> Cette méthode n'est pas sans poser des problèmes techniques (Guillaumont 2004 b, Roodman 2004). Lorsqu'un pays en développement ne reçoit pas d'aide d'un donneur particulier, il n'est pas possible de conserver un zéro puisque le log de zéro tend vers l'infini. Dans ce cas Dollar et Levin remplacent le zéro par une valeur faible (10000 dollars) dont le choix arbitraire influence la valeur des élasticités. Une meilleure solution eût été d'estimer un modèle Tobit. Nous avons néanmoins préféré utiliser la même méthode que Dollar et Levin puisque notre objectif était de comparer nos résultats aux leurs. Une autre difficulté est que bien souvent les élasticités estimées ne sont pas significativement différentes de zéro, même si la valeur alors estimée des élasticités n'est pas *a priori* une mesure plus critiquable qu'une valeur nulle, ceci jette un doute sur la validité de la méthode ou au-moins sur la signification des différences de rang.



frappant pour le Portugal qui est classé 22<sup>ème</sup> avec l'indicateur axé sur la gouvernance et qui a la meilleure sélectivité si l'on considère l'indice composite.

On peut en outre noter que les deux critères censés représenter le « bon comportement » des pays aidés, le CPIA et l'indicateur de gouvernance de Kaufmann et Kraay, donnent pour certains pays des résultats notoirement différents. C'est en particulier le cas de l'Autriche, du Japon et des Etats-Unis dont le classement s'améliore sensiblement (12 à 7 rang) lorsqu'on se réfère au deuxième indicateur. En revanche le classement de la France gagne peu (deux places). Cette comparaison renforce le sentiment du caractère relativement subjectif des jugements portés sur les « bonnes pratiques ».

### **5. La sélectivité mesurée à partir d'un profil moyen des pays receveurs**

L'avantage de la deuxième méthode utilisée maintenant est de ne pas être fondée sur une modélisation (sujette à critiques) des déterminants de l'allocation géographique de l'aide de chaque donneur. Cette méthode se rapproche de celle utilisée par McGillivray et par Roodman ; Cependant nous ne calculons pas un volume d'aide pondéré par la qualité de l'allocation géographique, mais nous nous intéressons directement à la sélectivité de l'aide en calculant un « profil moyen » des receveurs d'aide de chaque donneur, pondéré par la proportion d'aide reçue par chaque pays. Ce profil moyen peut être calculé à partir d'autant de caractéristiques des pays receveurs qu'on le souhaite

#### *Un profil moyen des pays receveurs d'aide calculé en fonction de quatre critères*

Nous avons ici retenu les quatre caractéristiques utilisées dans la partie précédente pour la mesure de la sélectivité par les élasticités, à savoir le niveau de revenu (PIB par tête), la qualité de la gouvernance (indice de Kaufman et Kraay), la vulnérabilité (indice EVI) et le niveau de capital humain (indice HAI). Pour chaque donneur  $i$ , sont calculés un PIB moyen des receveurs de son aide pondéré par la part de l'aide du donneur  $i$  au pays  $j$  dans l'aide totale distribuée par le donneur  $i$ , ainsi qu'un HAI moyen, un EVI moyen et un KKZ moyen, pondérés de la même manière<sup>17</sup>:

---

<sup>17</sup> Pour donner un poids équivalent à chaque composante, PIB, EVI, HAI et KKZ ont été calibrés sur une échelle allant de 0 à 100 et pour que les quatre éléments varient dans le même sens, PIB et HAI ont été inversés.

$$w_{ij} = A_{ij}/A_i$$

$$PIB_i = \sum w_{ij} * PIB_{ij}$$

$$HAI_i = \sum w_{ij} * HAI_{ij}$$

$$EVI_i = \sum w_{ij} * EVI_{ij}$$

$$KKZ_i = \sum w_{ij} * KKZ_{ij}$$

Le profil moyen des receveurs d'aide de chaque donneur est donné par la somme de ces quatre éléments : il représente un indicateur de sélectivité de l'aide et permet de classer les donneurs.

$$I_i = \sum (PIB_i ; HAI_i ; EVI_i ; KKZ_i)$$

de telle sorte qu'un indice  $I$  plus élevé pour le donneur  $i$  signifie que par rapport aux autres donneurs, il alloue son aide à des pays receveurs soit plus pauvres, soit plus vulnérables, soit avec un niveau de gouvernance plus élevé, soit avec un niveau de capital humain plus faible, soit une combinaison de ces quatre caractéristiques. Sur la base de  $I_i$ , il est donc possible de classer les donneurs en fonction du degré de sélectivité de leur aide (Tableau 6).

Le classement ainsi obtenu est proche de celui obtenu à partir du calcul des élasticités (Tableau 4) ; cependant le classement s'améliore sensiblement pour quelques pays tels que le Royaume Uni, la Suède, l'Espagne et l'Allemagne, et évidemment se détériore pour d'autres, la Grèce, la Nouvelle Zélande et la Suisse. La France conserve sa place de 13<sup>ème</sup> sur 22. Ces différences de résultats renforcent les réserves émises précédemment sur la méthode par les élasticités<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> Cf. note 10 ci-dessus.

Il est possible à partir du même tableau de voir clairement les critères de préférence de chaque donneur. On note par exemple que la France attache plus d'importance au niveau de pauvreté des pays, saisi par le produit par tête et le niveau de capital humain (HAI) qu' à la gouvernance des pays ou à leur vulnérabilité. Par contre, on voit que ce sont le Japon, le Danemark, l'Espagne et le Luxembourg qui attache le plus d'importance à la gouvernance, tandis que les Etats-Unis semblent peu sensibles aux quatre critères.

### *L'introduction des préférences spécifiques de certains donateurs*

Nous avons souligné dans la première partie que le jugement sur la sélectivité de l'aide doit tenir compte du fait que les donateurs bilatéraux ont logiquement des préférences à l'égard de certains pays, notamment en raison de liens historiques ou culturels ou parce qu'ils se sentent une responsabilité particulière à l'égard de pays sortant de guerres. Nous avons donc considéré qu'il pouvait être légitime que les anciennes puissances coloniales, la France, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni aident relativement plus leurs anciennes colonies (dans une proportion fixée arbitrairement à 20%). Nous avons aussi considéré la possibilité d'une préférence donnée (dans la même proportion) aux pays de même langue que le donneur en raison du désir de défendre une langue minoritaire grâce au développement économique de ces pays. Ceci nous a conduit à distinguer dans les pays receveurs ceux de langue espagnole, portugaise ou française ; en revanche nous n'avons pas considéré que le Royaume-Uni ou les Etats-Unis pouvaient avoir le souci de défendre l'usage de l'anglais. Enfin nous avons ajusté le profil des pays receveurs pour tenir compte de leur situation post-conflit.

La construction de l'indicateur ajusté pour la préférence donnée aux anciennes colonies a consisté à multiplier par 1,2 chacun des quatre éléments ( $w_{ij} * PIB_{ij}$  ;  $w_{ij} * HAI_{ij}$  ;  $w_{ij} * EVI_{ij}$  ;  $w_{iz} * KKZ_{ij}$ ) lorsque le donneur  $j$  allouait de l'aide à un receveur  $i$  qui était une ancienne colonie. La même démarche a été utilisée pour l'indicateur ajusté pour la préférence

linguistique<sup>19</sup> et pour la préférence donnée aux pays en situation de post conflit, sans distinction ici entre les donneurs<sup>20</sup> (cf. Tableaux 7 à 9).

Sans surprise les classements ainsi obtenus font remonter les donneurs, anciennes puissances coloniales, en particulier le Portugal, le Royaume Uni et la France (Tableau 6). Le même phénomène de remontée dans le classement se produit lorsque est pris en compte la préférence linguistique. Ainsi le Portugal qui donne en priorité aux pays lusophones, la France, la Belgique et le Canada (mais non la Suisse) qui aident en priorité les pays francophones et l'Espagne ont un meilleur classement (Tableau 7). L'ajustement opéré dans le tableau 9 pour les pays receveurs en situation de post conflit, modifie également le classement en améliorant la position du Danemark, de la Finlande, la Suède et la Suisse.

## Conclusion

L'analyse précédente a montré qu'il n'est pas possible d'appliquer de façon uniforme des critères de qualité dans le but d'évaluer la sélectivité des différentes aides bilatérales, puisque les donneurs ont légitimement des préférences particulières qui tiennent à des solidarités spécifiques et à un avantage comparatif dans l'assistance à certains pays. De plus la sélectivité appliquée par un donneur peut viser logiquement à compenser celle appliquée par les autres donneurs et qui correspond à des préférences différentes. Si donc on veut comparer la sélectivité de l'aide des pays développés, il convient de rechercher un consensus sur la façon de prendre en compte les préférences particulières de certains donneurs bilatéraux, en même temps que l'on applique des critères communs. Nous avons esquissé une manière de le faire dans la dernière partie de cet article.

En revanche, la définition d'une répartition optimale de l'aide globale au développement, mesurée au niveau de l'ensemble des donneurs, est moins problématique ; encore faut-il que

---

<sup>19</sup> L'indice de sélectivité est ajusté pour tenir compte du fait que :

1. France, Canada, Belgique, Luxembourg et Suisse décaissent de l'APD vers un pays receveur dont plus de 33% des enfants sont scolarisés dans le système francophone.
2. L'Espagne décaisse de l'APD vers un pays qui a l'espagnol comme langue officielle
3. Le Portugal décaisse de l'APD vers un pays qui a le portugais comme langue officielle

<sup>20</sup> Pour une définition des pays en situation de post conflit cf. Annexe 3.

la Communauté internationale des bailleurs de fonds se mette d'accord sur les bons critères d'allocation géographique. Ceux-ci devront nécessairement être pluriels compte tenu de la complexité de la relation entre aide au développement et réduction de la pauvreté mise en évidence par la littérature académique. Il semble cependant que l'accord devrait facilement se réaliser sur les quatre critères que nous avons utilisés : les deux critères de pauvreté (le revenu par tête et le niveau de capital humain) et les deux critères qui sont apparus comme des facteurs d'efficacité de l'aide (la gouvernance et la vulnérabilité économique). L'accord sur les critères non retenus par la vision canonique de la sélectivité (capital humain et vulnérabilité) pourrait être facilité par l'existence des deux indicateurs homologués par les Nations Unies pour la définition des Pays les Moins Avancés, EVI et HAI.

La question scientifique à résoudre est celle du modèle permettant de déterminer l'allocation optimale de l'aide avec des critères multiples. En effet le modèle de Collier et Dollar est relativement simple dans la mesure où il repose sur un objectif clair qui est la réduction maximale du nombre de pauvres et où l'allocation s'effectue en fonction de deux critères seulement, le niveau initial de pauvreté monétaire et la qualité de la politique économique censée agir sur l'efficacité de l'aide en matière de croissance. Le principe de la simulation est alors d'égaliser dans chaque pays la contribution marginale de l'aide à la diminution du nombre de pauvres. Mais il ne permet pas de simultanément prendre en compte les handicaps structurels des pays : certes la vulnérabilité pourrait être introduite dans ce modèle puis que elle augmente l'efficacité de l'aide dans la promotion de la croissance (comme la bonne politique économique), mais il n'en est pas de même de la faiblesse du capital humain.

Pour que l'aide soit allouée à la fois en fonction des handicaps structurels à compenser et en fonction des caractéristiques des pays en développement dont dépend son efficacité à réduire la pauvreté, il convient de concevoir un modèle reposant sur un objectif différent de celui de Collier et Dollar. Nous proposons dans un travail en cours de le faire en fonction d'un objectif d'égalisation de la contribution marginale de l'aide à la compensation des handicaps de croissance.

Une fois déterminée une allocation souhaitable de l'aide globale au développement, il appartiendrait à chaque institution internationale et chaque donneur bilatéral d'indiquer pour chaque pays receveur la part de l'aide (que ce pays devrait idéalement recevoir) dont il souhaite assumer la charge, compte tenu de ses propres critères de sélectivité, clairement

affichés. La part revenant à chaque donneur devrait être négociée avec l'ensemble des bailleurs de fonds, de façon à prendre explicitement en compte l'interdépendance dans les choix d'allocation géographique des différents donateurs; on pourrait envisager que les institutions internationales aient la responsabilité d'aider en priorité les pays dont le contingent d'aide n'aurait pas été spontanément pris en charge par les bilatéraux. Cette procédure aurait l'avantage de permettre une meilleure prévisibilité des flux d'aide pour chaque pays receveur et de conduire en chacun d'eux à un moins grand nombre de sources d'aide différentes.

**Références**

- Alesina A. et D. Dollar (2000), « Who Gives Foreign Aid to Whom and Why ? », *Journal of Economic Growth*, vol. 5, n° 1, p. 33-63.
- Amprou J. et L. Chauvet (2004), *Efficacité et Allocation de l'Aide : Revue des Débats*, Notes et Documents n° 6, Agence Française de Développement, Paris.
- Berthélémy J.C. (2004), *Bilateral Donors' Interests vs. Recipients' Development Motives in Aid Allocation: Do All Donors Behave the Same?*, Paper presented to the HWWA conference on Political Economy of Aid, Hambourg, 9-11 December.
- Berthélémy J.C. et A. Tichit (2004), « Bilateral Donors' Aid Allocation Decisions. A Three Dimensional Panel Analysis », *International Review of Economics and Finance*, n° 13, p. 253-274.
- Burnside C. et D. Dollar (1997), *Aid, Policies and Growth*, World Bank Policy Research Working Paper, n° 1777, Washington D.C.
- Burnside C. et D. Dollar (2000), « Aid, Policy and Growth », *American Economic Review*, vol.90, n°4, p. 847-868.
- Burnside C. et D. Dollar (2004 a), *Aid, Policies and Growth : Revisiting the Evidence*, World Bank Policy Research Working Paper, n° 2834, Washington D.C.
- Burnside C. et D. Dollar (2004 b), « Aid, Policies and Growth : a Reply », *American Economic Review*, vol. 90, n°4, p.847-68.
- Chauvet L. et P. Guillaumont (2004), « Aid and Growth Revisited : Policy, Economic Vulnerability and Political Instability » in Tungodden B., Stern N. and I. Kolstad eds., *Towards Pro-Poor Policies. Aid, Institutions and Globalisation*, ABCDE 2003 Annual World Bank Conference on Development Economics Europe World Bank, Oxford University Press, New-York.
- Cogneau D. et J.D Naudet (2004) *Qui mérite l'aide ? Egalité des chances versus sélectivité ?* Notes et Documents n°7, Agence Française de Développement, Paris.
- Collier P. et J. Dehn (2001), *Aid, Shocks and Growth*, World Bank Policy Research Working Paper, n° 2688, Washington D.C.
- Collier P. et D. Dollar (2001), « Can the World Cut Poverty in Half ? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet International Development Goals », *World Development* vol.29, n° 11, p.1787-1802.
- Collier P. et D. Dollar (2002), « Aid, Allocation and Poverty Reduction », *European Economic Review*, vol.46, n° 8, p.1475-1500.
- Collier P. et A. Hoeffler (2002), « Greed and Grievance in Civil War », , Centre for the Study of African Economies *Working Paper*. 2002-01

Collier P. et A. Hoeffler (2004), « Aid, Policy and Growth in Post-Conflicts Countries », *The European Economic Review*, n°48, p.1125-1145.

Comité d'Aide au Développement (2004), *Mémorandum de la France sur ses Politiques et Programmes en Matière de Coopération pour le Développement*, OCDE, mai 2004.

Devarajan S., D. Dollar et T. Holmgren eds. (2001), *Aid and Reform in Africa : Lessons from Ten Case Studies*, The World Bank, Washington D.C.

Dollar D. et V. Levin (2004), *The Increasing Selectivity of Foreign Aid, 1984-2002*, The World Bank Policy Research Working Paper, n°3299, Washington DC.

Dollar D. et V. Levin (2005), *The Forgotten States: Aid Volumes and Volatility in Difficult Partnership Countries (1992-2002)*, Summary Paper prepared for DAC Learning and Advisory Process on Difficult Partnerships, The World Bank, Washington DC.

Dudley L. et C. Montmarquette (1976), "A Model of the Supply of Bilateral Foreign Aid", *American Economic Review*, March, 66(1), p.132-42.

Gomanee K., S. Girma et O. Morrissey (2004), *Searching for Aid Threshold Effects*, Centre for Research in Economic Development and International Trade, University of Nottingham, Credit Research Paper, n°03/15.

Guillaumont P. (2004 a), *Commentaires de la communication de Jan Gunning « Why Give Aid ? »*, paper for the 2<sup>nd</sup> AFD-EUDN Conference on "Development Aid : Why and How ?", Paris, november 25th, 2004

Guillaumont P. (2004 b), *Juger de la sélectivité : de meilleures évaluations sont nécessaires*, CERDI, miméo.

Kanbur R. (2004), *Reforming the Formula : A Modest Proposal for Introducing Development Outcomes in IDA Allocation Procedures*, Paper for the 2<sup>nd</sup> AFD-EUDN Conference on "Development Aid : Why and How ?", Paris, november 25th, 2004.

Kaufmann D., A. Kraay et M. Mastruzzi (2003), *Governance Matters III: Governance Indicators for 1996-2002*, World Bank Policy Research Working Paper n°310, Washington D.C.

Llavador H.G. et J.E. Roemer (2001), « An Equal-opportunity Approach to the Allocation of International Aid », *Journal of Development Economics*, vol. 64, p. 147-171.

McGillivray M. (1989), "The Allocation of Aid among Developing Countries: A Multi-Donor Analysis Using a Per Capita Aid Index", *World Development* vol.17, n°14, p.561-68.

McGillivray M. (1992), "A Reply", *World Development*, vol. 20, n°11, p; 1699-1702.

McGillivray M. (2003 a), « Efficacité de l'aide et sélectivité : vers un concept élargi », *Revue d'Economie du Développement*, vol.11, n°4, Décembre, p.43-62.



McGillivray M. (2003 b), *Aid Effectiveness and Selectivity : Integrating Multiple Objectives into Aid Allocations*, Wider United Nations University, Discussion Paper, n°2003/71.

McGillivray M. (2004), *Aid Effectiveness and Recipient Policy Regimes: A Comment on Ravi Kanbur's Paper "Reforming the Formula"*, Paper for the 2<sup>nd</sup> AFD-EUDN Conference on "Development Aid : Why and How ?", Paris, november 25th, 2004.

Michailof S. (2004), *Reforming the Formula: A Modest View from the Trenches*, Paper for the 2<sup>nd</sup> AFD-EUDN Conference on "Development Aid : Why and How ?", Paris, november 25th, 2004.

Radelet S. (2004), *Aid Effectiveness and the Millenium Development Goals*, Center for Global Development , Working Paper n°39, Washington, D.C.

Roodman D. (2004), *An Index of Donor Performance*, Center for Global Development, Working Paper n° 42, Washington, D.C.

Sambanis N. (2000), "Partition as a Solution to Ethnic War: An Empirical Critique of the Theoretical Literature." *World Politics* 52(July). Pp. 437-483.

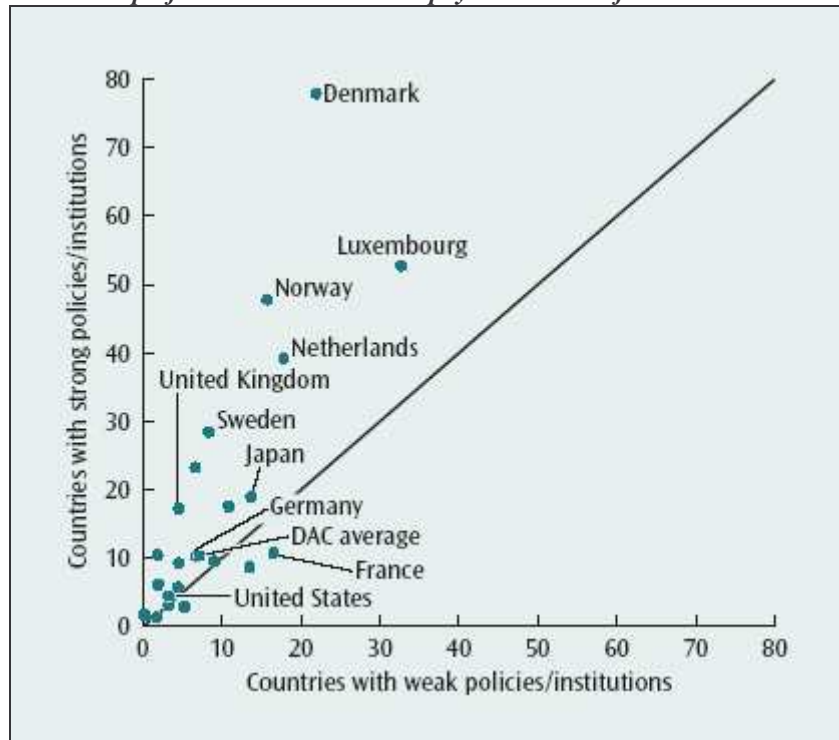
United-Nations (2000), *Poverty Amidst Riches: The Need for Change*, Report of the Committee for Development Policy on the second session (3-7 April 2000) New-York.

World Bank (1998), *Assessing Aid : What Works, What Doesn't and Why?*, Oxford University Press, New-York.

World Bank and IMF (2004), *Global Monitoring Report*, Washington D.C.

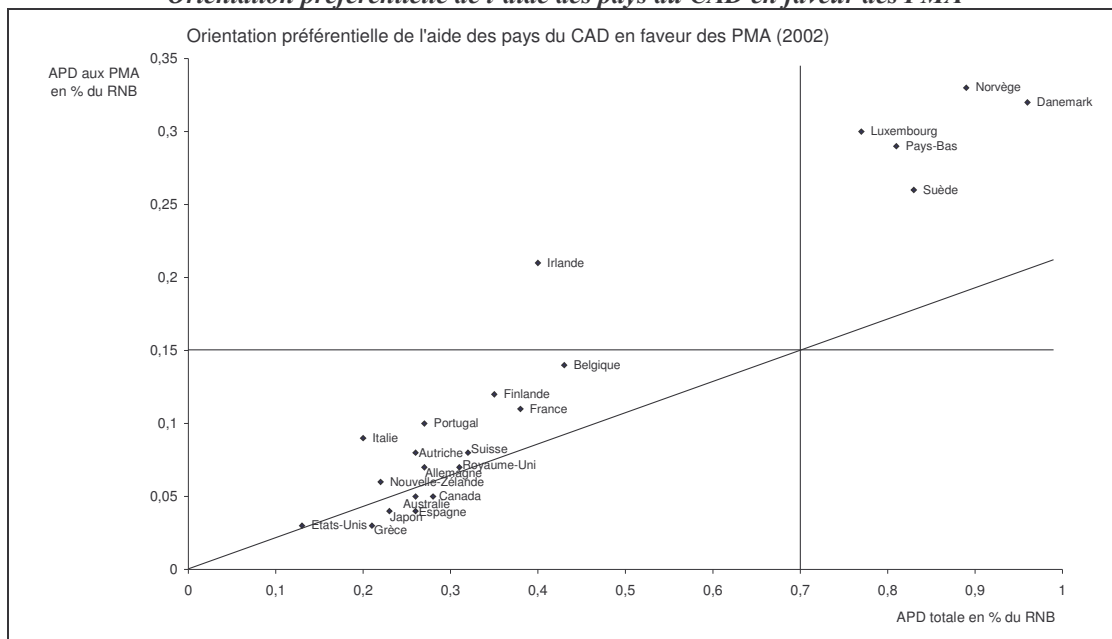
## Annexe 1

**Graphique 1**  
*Orientation préférentielle de l'aide des pays du CAD en fonction du CPIA*



Source: GMR, 2004

**Graphique 2**  
*Orientation préférentielle de l'aide des pays du CAD en faveur des PMA*



Source: CAD et calculs CERDI.

Nous remercions vivement Catherine Korachais, doctorante au CERDI pour la réalisation de ce graphique

## Annexe 2

*Tableau 1*  
*Sélectivité relative des donneurs en fonction des élasticités calculées à partir du modèle d'allocation géographique axé sur les OMD*

	Revenu	HAI	Moyen.	Rang	Rang Dollar & Levin,	Différence de Rang
Australie	0,210	0,295	-0,253	20	16	4
Autriche	-0,096	0,210	-0,057	16	6	10
Belgique	0,639*	-3,396**	1,379	1	8	-7
Canada	-0,027	-0,654	0,341	10	14	-4
Danemark	-0,178	-0,819	0,499	5	1	4
Finlande	-0,173	0,179	-0,003	14	7	7
France	0,687**	-2,061**	0,687	4	20	-16
Allemagne	-0,609**	0,597	0,006	13	11	2
Grèce	-0,117	1,723**	-0,803	22	21	1
Irlande	0,263	-2,20**	0,969	2	10	-8
Italie	-0,038	-0,622	0,330	11	17	-6
Japon	0,122	1,348**	-0,735	21	13	8
Luxembourg	0,479	-1,413*	0,467	7	9	-2
Pays Bas	-0,895**	-0,090	0,493	6	4	2
Nouvelle Zélande	0,422	0,010	-0,216	19	18	1
Norvège	-0,853**	0,103	0,375	8	5	3
Portugal	1,129**	-2,562**	0,717	3	19	-16
Espagne	0,374	-0,159	-0,108	17	22	-5
Suède	-0,968**	0,614	0,177	12	3	9
Suisse	-0,566*	-0,144	0,355	9	12	-3
Royaume Uni	-1,099**	1,314	-0,108	18	2	16
Etats Unis	-1,078**	1,141	-0,032	15	15	0

\* significatif à 10% \*\* significatif à 5%

Moyenne des valeurs absolues des différences de rang : 6,1

N.B. Le calcul de rang de Dollar et Levin 2004 reproduit ici à titre de comparaison s'applique à l'aide de 2002 alors que nos propres calculs qui ont pu utiliser des données plus récentes portent sur l'année 2003.

**Tableau 2**  
*Sélectivité relative des donneurs en fonction des élasticités calculées à partir du modèle d'allocation géographique axé sur la gouvernance*

	Revenu	KKZ	Moyen.	Rang	Rang Dollar & Levin,	Différence de Rang
Australie	0,223	1,235*	0,506	4	16	-12
Autriche	-0,027	-0,161	-0,067	16	6	10
Belgique	-0,418*	-0,593	-0,088	17	8	9
Canada	-0,203	0,175	0,189	13	14	-1
Danemark	-0,742**	1,894**	1,318	1	1	0
Finlande	-0,166	0,559	0,363	7	7	0
France	0,011	-0,435	-0,223	18	20	-2
Allemagne	-0,388**	-0,010	0,189	12	11	1
Grèce	0,475**	-0,001	-0,238	19	21	-2
Irlande	-0,536**	0,109	0,323	11	10	1
Italie	-0,146	-0,861	-0,358	21	17	4
Japon	0,492**	1,235**	0,372	6	13	-7
Luxembourg	-0,064	0,286	0,175	14	9	5
Pays Bas	-0,932**	0,152	0,542	2	4	-2
Nouvelle Zélande	0,440	0,437	-0,002	15	18	-3
Norvège	-0,826**	0,122	0,474	5	5	0
Portugal	0,262	-0,584	-0,423	22	19	3
Espagne	0,444*	-0,086	-0,265	20	22	-2
Suède	-0,720**	-0,063	0,329	10	3	7
Suisse	-0,612**	0,052	0,332	9	12	-3
Royaume Uni	-0,635**	0,430	0,533	3	2	1
Etats Unis	-0,645**	0,062	0,354	8	15	-7

\* significatif à 10%    \*\* significatif à 5%

Moyenne des valeurs absolues des différences de rang : 3,7

**Tableau 3**  
*Sélectivité relative des donneurs en fonction des élasticités calculées à partir du modèle d'allocation géographique axé sur la vulnérabilité*

	Revenu	EVI	Moyen.	Rang	Rang Dollar & Levin,	Différence de Rang
Australie	0,425	3,025**	1,300	6	16	-10
Autriche	-0,118	1,019	0,569	18	6	12
Belgique	-0,605**	2,033**	1,319	5	8	-3
Canada	0,263	1,603**	0,670	15	14	1
Danemark	-0,609*	1,772*	1,191	7	1	6
Finlande	-0,106	1,187*	0,647	16	7	9
France	-0,077	1,331**	0,704	13	20	-7
Allemagne	-0,528**	-0,760*	-0,116	21	11	10
Grèce	0,549**	2,595**	1,023	8	21	-13
Irlande	-0,470*	3,457**	1,964	2	10	-8
Italie	-0,318	1,139	0,729	12	17	-5
Japon	0,780**	0,793	0,007	20	13	7
Luxembourg	0,019	3,852**	1,917	3	9	-6
Pays Bas	-1,085**	0,443	0,764	11	4	7
Nelle Zélande	0,720**	4,525**	1,903	4	18	-14
Norvège	-0,976**	0,945	0,961	9	5	4
Portugal	0,467**	6,150**	2,842	1	19	-18
Espagne	0,179	-0,286	-0,233	22	22	0
Suède	-0,869**	1,020	0,945	10	3	7
Suisse	-0,627**	0,729	0,678	14	12	2
Royaume Uni	-0,736**	0,468	0,602	17	2	15
Etats Unis	-0,718**	0,357	0,538	19	15	4

\* significatif à 10%    \*\* significatif à 5%

Moyenne des valeurs absolues des différences de rang : 7,6

**Tableau 4**  
*Sélectivité relative des donneurs en fonction des élasticités calculées à partir du modèle d'allocation géographique global*

	Revenu	HAI	KKZ	EVI	Moyen.	Rang	Rang Dollar & Levin,	Différence de Rang
Australie	-0,593	2,379*	1,210*	3,418**	2,842	7	16	-9
Autriche	-0,167	0,280	-0,190	1,115*	0,812	19	6	13
Belgique	0,363	-1,985**	-0,673	1,942**	2,891	6	8	-2
Canada	-0,144	-0,023	0,144	1,789**	2,100	8	14	-6
Danemark	-1,124**	0,793	1,887**	1,897**	4,115	4	1	3
Finlande	-0,324	0,556	0,531	1,354**	1,653	12	7	5
France	0,651*	-1,596**	-0,498	1,190*	1,637	13	20	-7
Allemagne	-0,619**	0,342	0,007	-0,649	-0,365	21	11	10
Grèce	0,102	1,338*	-0,043	2,879**	1,396	14	21	-7
Irlande	0,112	-1,310	0,012	3,392**	4,602	2	10	-8
Italie	0,278	-0,952	-0,919*	1,190	0,945	16	17	-1
Japon	0,179	1,251*	1,233**	1,006	0,809	20	13	7
Luxembourg	0,322	-0,649	0,200	3,875**	4,402	3	9	-6
Pays Bas	-1,019**	0,026	0,130	0,584	1,707	11	4	7
Nelle Zélande	0,161	1,549*	0,349	4,861**	3,500	5	18	-13
Norvège	-0,996**	0,207	0,106	1,083	1,978	10	5	5
Portugal	1,463**	-2,087**	-0,760	6,012**	5,876	1	19	-18
Espagne	-0,013	0,806	-0,031	-0,002	-0,826	22	22	0
Suède	-1,177**	1,033	-0,089	1,286*	1,341	15	3	12
Suisse	-0,070	-1,208	0,007	0,697	1,982	9	12	-3
Royaume Uni	-1,390**	1,755	0,434	0,823	0,892	18	2	16
Etats Unis	-0,843*	0,526	0,052	0,557	0,926	17	15	2

\* significatif à 10%    \*\* significatif à 5%

Moyenne des valeurs absolues des différences de rang : 7,3

### Annexe 3

La définition retenue des périodes de post conflit est fondée sur le travail de Paul Collier et Anke Hoeffler 2002, 2004. Un pays est considéré en situation de post conflit pendant les quatre années qui suivent la fin du conflit. A l'instar de Dollar et Levin 2005, nous n'avons retenu que les conflits importants, reconnus par les donateurs comme ceux nécessitant une aide supplémentaire. C'est pourquoi l'échantillon des pays en post conflit a été limité aux pays qui ont bénéficié d'une mission de maintien de la paix de l'ONU au moment de la fin du conflit.

Les dates de fin de conflit antérieures à 2000 sont issues de Collier et Hoeffler 2002 et Sambanis 2000 et celles postérieures à 2000 proviennent de la base de données des Nations-Unies sur les accords de fin de conflits. Si un pays sombre à nouveau dans un conflit durant les quatre années qui suivent la fin du précédent, le statut de post conflit s'achève l'année où le conflit reprend.

**Tableau 5**  
**Liste des pays en situation de post conflit**

Pays receveurs	Années de PC	Missions ONU	Fin du conflit
Afghanistan	2002	UNAMA	Mars 2002
Bosnie-Herzégovine	1996-1999	UNMIBH	Novembre 1995
Cambodge	1992-1995	UNAMIC	Octobre 1991
Rep. Centre Afrique	1997-2000	MINURCA	Janvier 1997
Congo Dem.Rep. (Zaire)	2000-2002	MONUC	Septembre 1999
Croatie	1995-1998	UNCRO	Décembre 1994
El Salvador	1992-1995	ONUSAL	Janvier 1992
Géorgie	1994-1997	UNOMIG	Décembre 1993
Guatemala	1997-2000	MINUGUA	Décembre 1996
Haiti <sup>a</sup>	1994-1995	UNMIH	Septembre 1993
Mozambique	1993-1996	ONUMOZ	Octobre 1992
Namibie	1992	UNTAG	Décembre 1988
Rwanda	1995-1998	UNAMIR	Juillet 1994
Serbie & Monténégro	1995-1998	UNPROFOR	Décembre 1994
Sierra Leone	2000-2002	UNAMSIL	Juillet 1999
Somalie <sup>a</sup>	1992-1993	UNOSOM I	Avril 1992
Tadjikistan	1995-1998	UNMOT	Décembre 1994
Timor oriental	2000-2002	UNMISET	Août 1999

<sup>a</sup> La période normale des quatre années de post conflit a été raccourcie dans ces pays pour cause de reprise du conflit.

Sources: Dollar et Levin 2005, Collier et Hoeffler 2002, 2004, Sambanis(2000, site internet DPKO de l'ONU.

## Annexe 4

*Tableau 6*  
*Profil moyen des receveurs par donneur*

	wi*PIB		wi*EVI		wi*HAI		wi*KKZ		Sum wi(PIB;EVI;HAI;KKZ)	
	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang
Ireland	80,17	2	45,67	2	62,49	1	80,87	7	269,20	1
Denmark	79,16	3	40,11	7	51,04	4	84,21	2	254,51	2
Portugal	62,41	17	55,75	1	53,28	3	75,96	16	247,40	3
Luxembourg	71,72	6	44,04	3	45,87	12	83,88	4	245,52	4
Belgium	82,23	1	44,01	4	57,42	2	53,65	21	237,31	5
Australia	70,07	8	43,05	5	40,22	15	81,61	6	234,96	6
United Kingdom	73,63	4	29,73	16	50,09	7	79,86	8	233,31	7
Netherlands	71,87	5	34,91	11	48,75	8	77,28	12	232,81	8
Sweden	68,48	9	35,36	9	48,61	10	77,91	11	230,36	9
Canada	66,59	10	35,99	8	50,29	6	76,91	14	229,79	10
Norway	64,77	13	35,15	10	50,34	5	76,45	15	226,71	11
Finland	62,92	16	32,75	13	48,74	9	81,80	5	226,21	12
France	70,20	7	31,15	15	44,73	13	70,09	17	216,17	13
Switzerland	65,79	11	28,62	17	42,58	14	78,76	10	215,75	14
Germany	65,78	12	26,78	18	37,71	17	79,60	9	209,87	15
Spain	59,23	18	32,16	14	32,66	19	84,08	3	208,14	16
Italy	63,07	15	33,22	12	47,11	11	61,27	20	204,67	17
Japan	63,23	14	23,41	21	29,97	21	85,94	1	202,56	18
Austria	51,90	20	26,17	19	38,80	16	76,96	13	193,83	19
New Zealand	49,61	21	41,38	6	32,41	20	65,95	19	189,36	20
United States	53,00	19	24,00	20	36,86	18	69,49	18	183,35	21
Greece	36,97	22	6,16	22	21,17	22	44,18	22	108,48	22

On se demande pourquoi les noms des pays sont en anglais, mais ce n'est pas très grave en tout cas à conserver pour la version anglaise !



*Tableau 7*  
*Profil moyen des donneurs, ajusté pour le statut d'ancienne colonie*<sup>21</sup>

	wi*PIB*colonie		wi*EVI*Colonie		wi*HAI*Colonie		wi*KKZ*Colonie		Sum wi(PIB;EVI;HAI;KKZ)*colonie	
	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang
Portugal	73,11	6	66,04	1	61,77	3	89,90	2	290,83	1
Ireland	80,17	3	45,67	3	62,49	2	80,87	9	269,20	2
United Kingdom	83,68	2	33,45	14	56,47	4	90,34	1	263,94	3
Belgium	90,73	1	48,29	2	63,53	1	54,69	21	257,24	4
Denmark	79,16	4	40,11	7	51,04	5	84,21	5	254,51	5
Luxembourg	71,72	8	44,04	4	45,87	13	83,88	6	245,52	6
France	77,14	5	34,76	12	49,23	8	77,78	14	238,91	7
Netherlands	72,69	7	35,28	10	49,08	9	78,44	12	235,48	8
Australia	70,07	9	43,05	5	40,22	15	81,61	8	234,96	9
Sweden	68,48	10	35,36	9	48,61	11	77,91	13	230,36	10
Canada	66,59	11	35,99	8	50,29	7	76,91	16	229,79	11
Norway	64,77	14	35,15	11	50,34	6	76,45	17	226,71	12
Finland	62,92	17	32,75	15	48,74	10	81,80	7	226,21	13
Switzerland	65,79	12	28,62	17	42,58	14	78,76	11	215,75	14
Germany	65,78	13	26,78	18	37,71	17	79,60	10	209,87	15
Spain	59,23	18	32,31	16	32,77	19	84,23	4	208,55	16
Italy	63,34	15	33,56	13	47,55	12	61,56	20	206,01	17
Japan	63,23	16	23,41	21	29,97	21	85,94	3	202,56	18
Austria	51,90	20	26,17	19	38,80	16	76,96	15	193,83	19
New Zealand	49,61	21	41,38	6	32,41	20	65,95	19	189,36	20
United States	53,00	19	24,00	20	36,86	18	69,49	18	183,35	21
Greece	36,97	22	6,16	22	21,17	22	44,18	22	108,48	22

<sup>21</sup> Les quatre indicateurs sont multipliés par 1,2 lorsqu'il s'agit d'APD d'une ancienne puissance coloniale (France, UK, Espagne, Italy, Pays-Bas, Portugal et Belgique) vers une ancienne colonie.

**Tableau 8**  
*Profil moyen des receveurs par donneur, ajusté pour l'appartenance linguistique*<sup>22</sup>

	wi*PIB*Langue		wi*EVI*Langue		wi*HAI*Langue		wi*KKZ*Langue		Sum wi(PIB;EVI;HAI;KKZ)*langue	
	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang	Indice	Rang
<b>Portugal</b>	73,13	7	66,05	1	61,78	3	89,96	2	290,93	1
<b>Ireland</b>	80,17	2	45,67	4	62,49	2	80,87	9	269,20	2
<b>Belgium</b>	93,75	1	49,86	2	65,76	1	57,68	21	267,05	3
<b>Luxembourg</b>	77,61	5	47,40	3	50,52	7	89,54	3	265,06	4
<b>Denmark</b>	79,16	3	40,11	7	51,04	5	84,21	5	254,51	5
<b>France</b>	78,71	4	35,40	10	50,59	6	77,20	15	241,91	6
<b>Canada</b>	70,15	9	37,93	8	53,01	4	79,72	11	240,82	7
<b>Australia</b>	70,07	10	43,05	5	40,22	15	81,61	7	234,96	8
<b>United Kingdom</b>	73,63	6	29,73	17	50,09	9	79,86	10	233,31	9
<b>Netherlands</b>	71,87	8	34,91	13	48,75	10	77,28	14	232,81	10
<b>Sweden</b>	68,48	12	35,36	11	48,61	12	77,91	13	230,36	11
<b>Spain</b>	64,75	15	36,08	9	35,37	19	92,28	1	228,48	12
<b>Norway</b>	64,77	14	35,15	12	50,34	8	76,45	17	226,71	13
<b>Switzerland</b>	69,25	11	30,60	16	45,28	14	81,54	8	226,66	14
<b>Finland</b>	62,92	18	32,75	15	48,74	11	81,80	6	226,21	15
<b>Germany</b>	65,78	13	26,78	18	37,71	17	79,60	12	209,87	16
<b>Italy</b>	63,07	17	33,22	14	47,11	13	61,27	20	204,67	17
<b>Japan</b>	63,23	16	23,41	21	29,97	21	85,94	4	202,56	18
<b>Austria</b>	51,90	20	26,17	19	38,80	16	76,96	16	193,83	19
<b>New Zealand</b>	49,61	21	41,38	6	32,41	20	65,95	19	189,36	20
<b>United States</b>	53,00	19	24,00	20	36,86	18	69,49	18	183,35	21
<b>Greece</b>	36,97	22	6,16	22	21,17	22	44,18	22	108,48	22

<sup>22</sup> Les quatre indicateurs sont multipliés par 1,2 lorsque :

4. France, Canada, Belgique, Luxembourg et Suisse décaissent de l'APD vers un pays receveur dont plus de 33% des enfants sont scolarisés dans le système francophone.
5. L'Espagne décaisse de l'APD vers un pays qui a l'espagnol comme langue officielle
6. Le Portugal décaisse de l'APD vers un pays qui a le portugais comme langue officielle

**Tableau 9**  
*Profil moyen des receveurs par donneur, ajusté pour le statut de pays en situation de post conflit*<sup>23</sup>

	<b>wi*PIB*Postconflit</b>		<b>wi*EVI*Postconflit</b>		<b>wi*HAI*Postconflit</b>		<b>wi*KKZ*Postconflit</b>		<b>Sum wi(PIB;EVI;HAI;KKZ)*Postconflit</b>	
	<b>Indice</b>	<b>Rang</b>	<b>Indice</b>	<b>Rang</b>	<b>Indice</b>	<b>Rang</b>	<b>Indice</b>	<b>Rang</b>	<b>Indice</b>	<b>Rang</b>
<b>Ireland</b>	83,94	2	47,96	3	66,26	1	84,46	6	288,61	1
<b>Portugal</b>	66,31	16	57,74	1	56,70	3	79,15	16	279,89	2
<b>Denmark</b>	81,03	3	41,41	7	53,15	7	86,27	4	278,85	3
<b>Finland</b>	66,66	15	35,16	13	53,32	6	87,79	1	276,93	4
<b>Luxembourg</b>	73,76	6	45,30	4	47,62	12	86,82	2	275,50	5
<b>Sweden</b>	71,89	8	37,54	9	52,13	8	82,37	9	268,93	6
<b>United Kingdom</b>	75,07	4	30,93	16	51,85	9	81,52	11	268,37	7
<b>Netherlands</b>	73,96	5	36,55	11	51,24	11	79,57	15	268,32	8
<b>Switzerland</b>	68,24	11	29,81	17	44,83	14	82,62	7	267,51	9
<b>Australia</b>	70,72	9	43,59	5	40,77	16	82,29	10	267,38	10
<b>Norway</b>	67,09	14	37,02	10	53,57	4	80,23	13	265,91	11
<b>Spain</b>	60,50	18	32,89	14	33,82	19	86,14	5	264,35	12
<b>Japan</b>	63,76	17	23,96	21	30,67	21	86,77	3	264,15	13
<b>Belgium</b>	91,19	1	48,49	2	63,92	2	55,41	21	264,00	14
<b>Canada</b>	68,92	10	38,26	8	53,52	5	79,66	14	263,36	15
<b>Germany</b>	67,45	12	27,78	18	39,39	17	81,51	12	263,14	16
<b>Austria</b>	54,38	20	27,65	19	41,79	15	82,46	8	260,28	17
<b>France</b>	72,86	7	32,48	15	46,72	13	70,81	18	257,87	18
<b>Italy</b>	67,22	13	35,91	12	51,43	10	63,04	20	252,60	19
<b>United States</b>	54,64	19	25,34	20	38,89	18	71,75	17	247,63	20
<b>New Zealand</b>	50,32	21	42,05	6	33,17	20	66,75	19	239,29	21
<b>Greece</b>	37,40	22	6,72	22	23,15	22	50,50	22	183,78	22

<sup>23</sup> Les quatre indicateurs sont multipliés par 1,2 lorsqu'il s'agit de déboursements d'APD vers un pays en situation de post conflit (Afghanistan, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, République Centrafricaine, Rep. Dem. Congo, Croatie, El Salvador, Géorgie, Guatemala, Haïti, Mozambique, Namibie, Rwanda, Serbie & Monténégro, Sierra Leone, Somalie, Tadjikistan).

